L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

NOTRE DEVISE: JE CRAINS DIEU, CHER ABNER, ET N'AI POINT D'AUTRE CRAINTE —RACINE

VOL.5, NO 29 — JEUDI, LE 23 JANVIER, 1947 — LE NUMERO: 5 SOUS

M. Drew bloque le projet de construction

REFUS DE M. DREW POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ECOLE PUBLIQUE A SUDBURY

M. George Drew, premier ministre de l'éducation en Ontario, vient de refuser le projet de construire une nouvelle école Publique. Cette décision semble avoir aigrit l'humeur de M. Meades et il donna sa démission en déclarant qu'il était fatigué de discuter et de projeter sur cette construction.

Au dire de M. Drew, le prix de l'emplacement pour l'école, qui est de $77,000 est beaucoup trop élevé. Avec un coût pareil pour l'emplacement, cette école lorsqu'elle sera terminée ne peut que coûter énormément cher.

NOUVELLES LOCALES

Le R.P. Gamache, S.J. partait pour Long Lac afin d'assister aux noces d'argent du R.P. J.M. Couture, S.J.

LES ANCIENS

Ne manquez pas la réunion mensuelle au Collège dimanche matin. Comme de coutume, la messe est à 9 hres 15. Et le soir le banquet à l'hôtel Nickel Range.

LETTRE D'OTTAWA

par ANDRE LAFLECHE
Correspondant spécial de L'Ami du Peuple

M. DIEFENBAKER A LA DEFENSE DES TEMOINS DE JEHOVAH — L'ATTITUDE DE M. DUPLESSIS — LE PASSE DE CONTRADICTION DU DEPUTE DIEFENBAKER — LES LIBERAUX SERONT MAL PRIS AVEC L'ACTION DE CE DEPUTE.

— o —

Grand, anguleux, le regard sombre, la voix légèrement caverneuse, l'index accusateur, M. John G. Diefenbaker, ancien leader conservateur de la Saskatchewan et député fédéral de Lake Centre depuis 1940, a toutes les apparences d'un preacher convaincu, animé d'un fanatisme farouche. Assez habile avocat pour présenter parfois ses thèses avec des ménagement artificiels, il cède cependant avec une grande facilité à ses penchants. "Chassez le naturel, il revient au galop". M. Diefenbaker a l'âme d'un croisé, mais d'un croisé nouvelle manière, ainsi qu'on va le voir. Il ne peut résister à l'appel de la liberté! Il se porte au secours des Témoins de Jéhovah! S'il se contentait de blâmer le sans-gêne avec lequel M. Duplessis enlève et distribue les permis de la Commission des boissons, passe encore. Mais M. Diefenbaker va plus loin. Il prétend que M. Duplessis met obstacle à la liberté religieuse, ce qui est faux.

Il y a déjà plusieurs jours le député de Lake Centre annonçait son intention de faire une intervention à la Chambre des communes à ce propos. Il s'en ouvrait à un représentant du "Globe and Mail" de Toronto: "Si l'on met obstacle à la liberté de religion par des règlements municipaux ou des poursuites provinciales, a-t-il dit, le fédéral devra légiférer de manière à prévenir une telle façon d'agir. Je proposerai durant le débat sur le discours du Trône, qu'une telle loi soit insérée dans les statuts". Ainsi, si M. Diefenbaker donne suite à son projet, la Chambre des communes sera saisie d'une résolution portant sur une question religieuse. M. Diefenbaker recevra-t-il l'appui de ses collègues conservateurs? Ne cherchera-t-il pas plutôt l'approbation des libéraux, dans le but de leur créer des ennuis dans notre province et, ce faisant, aider M. Duplessis qu'il prétend combattre?

Comme on le voit, il y a plus d'une façon d'interpréter une intervention aussi dangereuse qu'inopportune. M. Diefenbaker est peut-être le seul député à risquer pareille aventure, pour la simple raison qu'il est mêlé compromis dans des questions de ce genre. Il n'a rien à perdre personnellement en soulevant la question religieuse. Par ailleurs, s'il réussissait à entraîner un nombre suffisant de libéraux, on devine les conséquences électorales de son succès. Plusieurs libéraux du Québec se sont déjà trop clairement prononcés sur l'affaire Roncarelli. Leur attitude est nettement impopulaire. L'électeur moyen est incapable de distinction un tant soit peu sub-

— Suite à la page 4 —

MECONTENTEMENT EN URSS

Le Service de Presse ukrainien rapporte qu'un officier tchèque, revenant d'U.R.S.S., où il avait servi en 1944-45 dans la brigade du général Svoboda, a déclaré ce qui suit: "Ayant vu de ses propres yeux l'Europe "bourgeoise", la population de l'U.R.S.S. se rend compte qu'elle fut trempée au cours des vingt-cinq dernières années. Les soldats démobilisés de l'Armée rouge, les anciens ouvriers déportés et les évacués, qui pendant la guerre étaient en dehors de l'U.R.S.S., attisent le mécontentement des masses populaires, exténuées par la corvée du nouveau plan quinquennal. Cet état d'esprit a pour conséquence les attentats contre les communistes éminents et la formation du maquis. Lors de mon séjour à Moscou un inconnu blessa le maréchal Koniev, entrant dans dans sa voiture. Pour se rétablir, Koniev a dû subir un traitement à Karlsbad". L'officier ajoute plus loin: "En Ukraine, j'ai rencontré peu d'hommes. Lorsque j'ai demandé aux vieux paysans où étaient leur fils, ils me montraient le bois sans rien dire".

Belle victoire du collège!

BELLE VICTOIRE DES COLLEGIENS SUR LA HAUTE ECOLE DE C.C. LE COLLEGE EN TETE DE LA LIGUE

Les fervents du hockey ont assisté à une partie de gouret des plus intéressantes vendredi soir, le 17 janvier, sur la patinoire du Collège. De la mi-

[illegible] équipes se disputèrent vivement la victoire.

Dès la première période de jeu, les équipes adversaires se tinrent en échec et les spectateurs virent bien que tous les joueurs n'avaient pas perdu de leur agressivité. Le premier point fut compté par Eric Mongeon du collège après sept minutes de jeu. Et, profitant du désarroi de l'équipe adversaire et du cerbère Organ, René Gauthier entra la rondelle dans le filet 1.05 minute après le premier point.

Les joueurs du collège enthousiasmés par ce début prometteur, resserèrent leur défense mais par contre Copper Cliff se lança à l'attaque désespérément et après des tentatives réitérées, réussit à compter deux points à 13.15 et 16.02. par Pollesel et Marc McIlland.

Cette première partie se termina par un pointage égal. Cependant, dès la deuxième période, le Collège marqua sa supériorité et compta deux points pour monter le total à quatre. La première ligne Gauthier-Bourassa-Mongeon s'avéra des plus effectives. Copper Cliff fut littéralement atterré par le jeu serré de la deuxième période où les cinq joueurs s'amusèrent à fatiguer leurs adversaires. Toppazini et E. Mongeon comptèrent les deux derniers points de la période.

La troisième période en fut une des plus intéressantes. Les Collégiens tinrent l'avantage du jeu et comptèrent deux autres points, tandis que Byers en compta un quatrième pour Copper Cliff.

Cette victoire donne la première place au Collège dans la N.D.S.S.A.A. Et les prochaines parties entre ces deux équipes promettant d'être les plus passionnantes. La prochaine partie se jouera au Collège, vendredi soir, le 7 février.

Résumé:

[illegible] 1—Collège, Mongeon 7.00
2—Collège, Gauthier 8.00
3—Cliff, Pollesel, (corc) .. 13.56
4—Cliff, McIlland 16.04
Punitions: Carbonneau, Byers.
2e période: 5—Collège, Mantha, (Gauthier) 3.30
6—Collège, Gauthier (Bourassa) 3.35
7—Cliff, Iappazini, (Sauvé) 12.45
..... 12.45
8—Collège, Mongeon, (Bourassa, Gauthier) 13.28
Punitions: Flynn, Morissette
—Suite à la dernière page—

CHOSES ET AUTRES

Un ministre de M. King, M. Gardiner, lance une douche d'eau frigide sur la citoyenneté canadienne et le certificat qui l'atteste, moyennant l'acquittement de $5 comptant.

—Pour ma part, a-t-il dit à des libéraux de Calgary, je ne dépenserai pas un beau cinq piastres pour me procurer ce papier et je vous conseille de suivre mon exemple.

Il ajoute sur le mode critique: Après tout, nous sommes tous Canadiens et nous pouvons nous dispenser de ce bout de parchemin.

Pour une invitation à l'abstention, en voilà une bien directe. Les semainiers de la citoyenneté la rangeront probablement dans la collection des gaffes ministérielles.

Curieux qu'il ait fallu attendre 1947 pour s'apercevoir qu'au Canada on est ou doit être canadien!

Les députés se "garochent" à Ottawa pour la session. Espérons qu'ils se "garocheront" dans le travail.

PROPRIÉTAIRES DE CHALETS-TOURISTES!

Faites connaître votre établissement au public voyageur.

Nous sommes à recueillir des renseignements pour la publication d'un annuaire, à l'usage des automobilistes en visite, contenant la liste de tous les chalets-touristes offrant un gîte pour la nuit en Ontario. Pour être inscrit, il suffit à tout propriétaire ou gérant d'adresser ses renseignements sur le site, (par rapport au Bureau de Poste le plus rapproché), le logement et les taux.

On distribuera la liste dans les Centres de Réception touristiques du Gouvernement, aux villes-frontières, et par la poste à ceux qui en feront la demande, lors de la préparation de leurs vacances.

Département des Voyages et de la Publicité de l'Ontario
Édifices du Parlement — Toronto 2.

55F-46

POUR UN MEILLEUR SERVICE — SERVICE DE 24 HEURES
Taxi Moderne
COIN NOTRE-DAME ET LISGAR
SERVICE DE 24 HEURES
PRIX SPECIAUX POUR Mariages, Longs Voyages, Funérailles
POUR UN MEILLEUR SERVICE
55638
COIN NOTRE-DAME ET LISGAR

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Directeur: Camille Lemieux. Administratrice: Yvonne Charette.
Publicité: Lucien Proulx
122, rue Elm Sudbury, Ontario. Tél. 3-0700

Journal entièrement dévoué aux intérets des Canadiens - Français du nord-Ontario.

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à nos ateliers. L'abonnement est de $2 par année, $1.25 pour 6 mois.

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

Page Editoriale

CE BILL DE CITOYENNETE

Comme on l'a sans doute remarqué, ce n'est pas L'Ami du Peuple qui a fêté le plus fort ce bill de citoyenneté canadienne. Et ceci pour plusieurs raisons.

Tout d'abord nous n'avons pas besoin d'impérialistes ou de suiveux comme King, Martin ou St-Laurent (prononcez à l'anglais s.v.p.) pour venir nous dire que nous sommes citoyens canadiens. Cela nous le savons depuis longtemps. Nos ancêtres en effet sont arrivés en ce pays pour y vivre il y a près de 300 ans et leur titre de Canadiens, ils l'ont gagné de leurs peines, de leur vie et de leur sang. Et si aujourd'hui, leurs descendants, sont restés canadiens et français, c'est qu'heureusement ils n'ont pas eu des St-Laurent et des Martin pour les diriger.

Et puis qu'y a-t-il de changé? Nous étions sujets britanniques avant (malgré nous, car ce titre nous a été imposé par la force) et nous le sommes encore. C'est même une condition de notre citoyenneté canadienne. Pour être canadiens, il faut être britanniques. Qu'y a-t-il de glorieux là-dedans? Ceux qui ont préparé ce bill, de même que ceux qui s'en réjouissent ont l'honneur national assez bas. Ils n'en ont même pas du tout!

Aussi faut-il voir comment les journaux indépendants et ayant à coeur nos intérêts nationaux accueillent ce bill. "Le Front Ouvrier" grand organe de la J.O.C. canadienne, parle de ce bill comme "de la bouillie pour les chats"! "Le Devoir", le plus sur organe de nos intérêts nationaux parle de ce bill comme de l'entrée en vigueur d'une loi impérialiste! Et plusieurs autres parlent sur le même ton... Et nous de L'Ami du Peuple, nous Canadiens-français du district de Sudbury, nous nous laisserions prendre par des anti-canadiens qui veulent nous faire oublier leur rôle impérialiste et suiveux pendant la guerre, en nous jetant devant les yeux des lois hypocrites comme le bill de citoyenneté? Allons donc, nous sommes plus intelligent, moins bornés moins suiveux et moins "libéral" que cela! Le parti libéral et ses adeptes préparent leur campagne électorale. Ce sont là les moyens qu'ils prennent.

Faisons leur donc savoir ce que nous en pensons.

Camille Lemieux

NOS PROFESSIONNELS

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 est, rue Elm Tél. 8-8221
SUDBURY

O.-J. GODIN, B. A.
AVOCAT
Edifice Frontenac, 18 Durham nord
Tél. 4-4091 Sudbury

J.-N. DESMARAIS, B.A.
Avocat-Notaire
Edifice Mackey Tél. 5-5831

GEORGE E. COLLINS
Avocat et Solliciteur
Bloc St-Joseph
Bureaux 111 — 112
22 Est rue Elm Sudbury, Ont.

VERNON H. LITTLE, B.A.
Avocat et Solliciteur
Notaire
App. 3, Edifice Christakos
4 rue Elgin, sud Tel.: 4-4678

Nos annonceurs sont nos amis
ENCOURAGEZ-LES.

MAURICE DUBE
ASSURANCE - PRETS
1 nord, rue Durham Sudbury

Dr H.P. LABERGE
Dentiste
EDIFICE MACKEY
Tél.: 4-4734 Sudbury

GALARDO
22 Est, rue Elm
Spécialisé dans
Photos de Mariage, de Famille, d'Enfants et Commerciales
Photos Coloriées

W. C. GOUGEON
ASSURANCE GENERALE
Autos — Vols
Chambre 2, Edifice Plaza
27, est ELM, SUDBURY, ONT
Tél. Bureau 3-1321 Rés. 6-6779

Ce qu'il y a de plus moderne en PHOTOGRAPHIE
De Mariages — De Familles d'Enfants, etc.
STUDIO NIEMI
Sudbury, Ont. Tél.: 8-8824

LAITERIE STANDARD
LAIT et CREME
260 rue Victoria Tél. 5-5362

NICKEL TIRE SERVICE
Gérard Boulet, Prop.
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR

ENTREPOSAGE GRATIS
de linges d'été au prix régulier de nettoyage jusqu'au 31 mars.
Sudbury Steam Laundry
Nettoyeurs à sec
Tél. 6-6445

Magasinez chez
KRESGE
VOTRE MAGASIN AMI

ON DEMANDE
Fille demandée pour ouvrage générale de maison. Couple Seul. Adresse: Mme Radek, 56 Riverside Drive, Sudbury. Tél. 3-0755.

ON DEMANDE
Bucherons EXPERIMENTES pour tous genres de travaux
AUSSI DES
Forgerons
LES CAMPS SONT SUR LA LIGNE PRINCIPALE DU C.P.R. ENTRE CARTIER ET SULTAN
BONNE PENSION ET LITS
Adressez-vous à
LA KVP COMPANY
Limitée
88, RUE LARCH SUDBURY
TEL. 3-0783

La bijouterie J. E. Blais

Recommande les diamants

Autres marques dans notre étalage et en main:
MOVADO — MIDO
SAVOY — FONTAINE
etc

GARANTIE
Garantis pour 1 ans contre défauts mécaniques et nettoyage.

La "*Citation*": $10.41. Avec crayon assorti: $15.47. La "*Stateleigh*": $16.06. Ensemble $22.90 — Marron, bleu, noir, gris.
(Les prix comprennent la taxe manufacturière d'accise)

Nous recommandons aussi les:
EVERSHARP - STRATFORD
SHEAFFER — PARKER
Venez les voir

REPARATIONS
de montres et bijoux par des experts — Livraison de six jours — Commande par la poste une spécialité.

La Bijouterie J.-E. Blais

LA SEULE BIJOUTERIE CANADIENNE FRANCAISE DANS LE DISTRICT.
DIAMANTAIRE ET DÉPOSITAIRE DES FAMEUX DIAMANTS:
"Bluebird"
LE CHEF-LIEU DE VOS ACHATS EN BIJOUTERIES
48, rue Borgia TEL.: 5-5200 Vis à vis le Marché Sudbury Ont.

Au Royaume de la Femme

Yvonne Charette, Directrice.

LA NEGLIGENCE EST UN CRIME

Un grand penseur, qui s'est singularisé en écrivant des livres sur la philosophie de la vie, Orison Swett Marden dont les oeuvres ont été traduites dans toutes les langues, affirme que "les pires crimes ne tombent pas tous sous le coup de la loi".

Il parlait des crimes que la négligence engendre. Pour illustrer son assertion il cite des faits concrets, tels que l'effrondrement du pont de Québec, qui causa tant de morts et ruina tant de fortunes.

Il parle aussi d'une jeune fille qui resta en prison durant vingt années, alors qu'elle qu'elle n'avait mérité qu'une peine de vingt mois, parce qu'un greffier ou un commis distrait avait inscrit "vingt ans" au lieu du "vingt mois" en copiant la sentence de condamnation.

Chers lecteurs, de combien d'incendies, de feux de forêt, de déraillements, d'accidents de toutes sortes ne sommes-nous pas redevables à la seule négligence?

"L'histoire de l'humanité," poursuit O.-S. Marden, "est pleine des plus horribles tragédies, dues aux erreurs inexcusables de ceux qui n'ont jamais pris l'habitude de faire exactement et complètement les travaux qui leur sont confiés."

Notre pauvre monde cahoté, dévasté, incertain, a plus que jamais besoin d'individus responsables, pleins de bons sens et d'esprit civique.

Patrons, sachez exiger un bon travail de vos employés, plutôt qu'un travail rapide.

Ouvriers, faites bien l'ouvrage pour lequel vous êtes payés.

Souvent des milliers d'existences humaines dépendent de la conscience et de la perfection avec lesquelles un travail a été accompli.

L'inconscience, le laisser aller, l'inexactitude, sont des offenses graves envers l'individu, la société, et causent beaucoup plus de malheurs que les crimes commis par ceux que nous mettons au ban.

N'oublions pas qu'un travail honnête aide à formé une personnalité honnête.

"Celui qui néglige son travail, affaiblit son caractère", dit encore notre philosophe.

Le travail mal fait conduit à une vie manquée.

Pensons-y bien, chers amis, nous n'avons qu'une vie, qu'un vaisseau dont nous sommes le pilote. L'exactitude, la bonne volonté, mènera notre barque à bon port, la négligence la fera sombrer.

la santé AU CANADA

LES ORDURES, VEHICULES DE MALADIES

Dans l'intérêt de la santé publique, aussi bien que pour la propreté et la bonne renommée des villes, les ordures, attendant l'enlèvement, doivent être mises dans des poubelles couvertes. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a émis un avertissement, signalant que le simple usage de sacs en papier ou de boites en carton pour contenir les déchets de cuisine n'est pas seulement disgracieux, mais malsain. Les déchets ainsi accumulés sont un endroit idéal pour le pullulément de la vermine, véhicule de maladies.

Les fonctionnaires du Ministère insistent sur ce point que des paquets peu solides sont facilement crevés par les rats, qui sont des agents de propagation des épidémies.

LA SANTE S'ACHETE

On dit parfois que l'argent n'achète pas la santé. Ce n'est pas tout à fait exact, d'après les hygiénistes du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Dans une certaine mesure, disent-ils, la santé est une denrée qui s'achète. Bien faire son marché, par exemple, c'est acheter de la santé pour soi-même et pour les siens.

La science connait depuis longtemps le rôle d'un bon régime alimentaire, pour la conservation de la santé. Mais les progrès modernes de la science permettent d'aller plus loin. Ils nous font connaitre les substances qui favorisent la résistance aux maladies.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social donne la liste des aliments sain dans son feuillet sur "Les Règles alimentaires au Canada". Parmi ces aliments, citons le lait, les fruits de la famille du citron ou la tomate, les autres fruits, les pommes de terre, les légumes verts, les céréales à grain entier, le pain "Approuvé Canada", la viande,

—suite à la page 6—

SUDBURY AMBULANCE SERVICE
Tél. 3-1638
TOUT PASSAGER ASSURÉ
SERVICE DE 24 HEURES R. O'Connor, 47 rue Bloor

VOUS TROUVEREZ CHEZ NOUS, ET A BON COMPTE, TOUT CE QU'IL FAUT POUR MEUBLER VOTRE RESIDENCE

Bannon Bros., LTÉE
Maison établie depuis 1919
121 sud, rue Durham Tél. 4-4243

RECETTES

PETITS PAINS AU FRIGIDAIRE

1 gâteau de levure comprimée OU 1 c. à table de levure rapide
1 tasse d'eau tiède
1 c. à thé de sucre
½ tasse de graisse (shortening)
½ tasse de sucre
1 c. à thé de sel
1 tasse de purée chauds de pommes de terre
1 tasse de lait échaudé
2 oeufs bien battus
6-7 tasses de farine ordinaire tamisée

Faites dissoudre la levure dans l'eau tiède et ajoutez la cuillerée à thé de sucre. Mettez la graisse, le sucre et le sel dans un bol. Ajoutez la purée de pommes de terre et défaites en crème. Mélangez l'eau tiède, les oeufs et la levure dissoute. Ajoutez au premier mélange. Ajoutez suffisamment de farine pour faire une pâte solide. Déposez sur une planche enfarinée et pétrissez bien. Déposez dans un grand bol graissé et laissez lever jusqu'au double du volume si les petits pains doivent être cuits immédiatement. Pétrissez légèrement, façonnez en petits pains, couvrez et laissez lever jusqu'à ce que légers. Faites cuire dans un four chaud, 400oF. pendant 15-20 minutes. Si cette pâte doit être mise dans le réfrigérateur avant d'être cuite, déposez dans un contenant graissé, badigeonnez le dessous avec de la graisse fondue et couvrez hermétiquement. Environ 1½ heure avant de les faire cuire, façonnez en petits pains, laissez lever et faites cuire comme ci-dessus.

Les pâtes contenant de la levure peuvent être gelées et conservées pendant plus longtemps que si elles sont simplement mises dans le réfrigérateur. Après le premier pétrissage, enveloppez la pâte dans un papier ciré et placez dans le compartiment à glace du réfrigérateur. Sortez environ 4 heures avant de faire cuire. Laissez lever jusqu'à ce que la pâte soit légère, ceci prendra environ 3 heures. Pétrissez légèrement, façonnez en petits pains et laissez lever jusqu'à ce que légers. Faites cuire dans un four chaud, 400oF. pendant 15-20 minutes.

HIVER

Je suis seule au cœur du silence,
Il neige, il neige sur les toits;
Le ciel est bas, informe, étroit,
Et ma solitude commence.

En vain mon coeur rêve tout-bas:
Je suis plus seule que les branches,
Car j'aime leur nudité blanche,
Et les branches ne m'aiment pas!

Tout est blanc: l'horizon, la route,
L'azur, l'azur que j'aimais tant!
Et je regarde le ciel blanc
Descendre vers moi goutte à goute.

Et le silence est comme un mur
Immense et froid, où l'on se blesse.
On n'ose parler de tendresse . . .
Hélas! qui me rendra l'azur.

Et les parfums, les paysages,
Et tous les hôtes de mon coeur?
Je ne puis trouver de bonheur
Au seul infini des visages,

Car j'ai besoin de l'Univers
Pour un instant de plénitude!
Qui brisera la solitude
Glacée et morte de l'hiver?

Alice Lemieux

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

16 JANVIER:
Coupon de Sucre-conserve ..... S 39—S 40
Coupon de Beurre ..... B 38
Coupon de Viande ..... M 68

23 JANVIER:
Coupon de Beurre ..... B 39
Coupon de Viande ..... M 69

30 JANVIER:
Coupon de Beurre ..... B 40
Coupon de Viande ..... M 70

Courrier de Lysette

D.—J'ai un manteau de seal noir et j'ai l'intention de m'acheter un chapeau et un manchon de lapin blanc. J'ai 40 ans. Est-ce trop jeune ou pas de saison pour l'hiver? LAPIN BLANC.

R.—Le chapeau et le manchon de lapin blanc conviennent à une jeune fille seulement. De plus, ce n'est pas pratique, car ils ne peuvent être portés que dans certaines circonstances, et non pas pour aller au travail ou faire ses emplettes dans les magasins. Il faut aussi se défier des chapeaux en fourrure à pelage long, car ils avantagent rarement.

D.—Quand nous dînons au restaurant, ou dois-je déposer ma serviette et mon sac à main? Quand je suis installée avec mon ami dans un café ou ailleurs et qu'un autre couple nous rejoint, dois-je me lever quand mon ami me présente à la jeune fille ou à la dame? LOUISE.

R.—Vous devez déposer votre serviette sur vos genoux, de même que votre sac à main. Si on vous présente à une dame beaucoup plus âgée que vous, vous devez vous lever, mais à une jeune fille et à une dame de votre âge environ vous demeurez assise.

D.—Bientôt je recevrai un jeune homme pour la première fois. Comment agirai-je? Le ferai-je passer au salon dès qu'il sera entré? Ou devrai-je m'asseoir? UN BON CONSEIL.

R.— Le fait qu'un jeune homme vous fréquente pour la première fois ne vous engage à aucune mise en scène particulière. Recevez-le simplement. Faites-le passer au salon dès son arrivée, après qu'il aura déposé son chapeau au vestiaire. Asseyez-vous n'importe où, ne craignez pas de prendre la chaise la plus confortable que ce jeune homme, en galant homme, n'accaparera pas. Causez avec aisance de ce que vous savez l'intéresser davantage. Evitez toute question indiscrète.

LYSETTE

PERSONNEL ENTIÈREMENT BILINGUE CHEZ
ADAM & CIE, Limitée
EPICERIES DE CHOIX — FRUITS ET LEGUMES— VIANDES
PRODUITS BLATCHFORD — OGILVIE
Tél. 4-4248 12 RUE BORGIA Tél. 7-7622

NORD-SUD

LEO-PAUL DESROSIERS

ROMAN

FEUILLETON DE L'AMI DU PEUPLE

Il ne pouvait l'oublier un moment. Lorsque les jours étaient ensoleillés il était joyeux pour elle. Mais le plus souvent le froid, le vent sévissaient annonçaient l'hiver qui amoncellerait partout ses épaisses couches de neige. Le coeur en proie à son amour, endolorie par les déceptions, elle serait seule et désolée.

Une faim d'elle, de la voir, de lui parler s'emparait de lui. Il aurait voulu saisir ses mains dans les siennes, laisser son regard la caresser, l'entendre parler, la voir sourire. Et surtout il avait la tentation de lui dire les mots qui rallumeraient le bonheur en son âme.

Souvent il avait lu les paroles françaises du De profundis. Il croyait les entendre sur les lèvres de Josephte: "Du fond des abimes, j'ai crié vers vous", suppliait-elle. C'était une obsession, la phrase revenait toujours dans sa mémoire, il se surprenait à la prononcer.

Comme un long rocher séparé du rivage, seul au bout d'un cap, entre deux mers, il était battu tour à tour par des flots contraires. Le vent soufflait du nord, le vent soufflait du sud, les tempêtes s'élevaient et les vagues heurtaient sans cesse ses flancs. Elles venaient de lui-même comme des lames de fond et lançaient leur embrun jusqu'au faîte.

Il était fatigué de ces agitations continuelles. De même qu'un ouvrier mécontent de son oeuvre, il aurait voulu empoigner la hache et la scie pour détruire cette âme impressionnable dont il avait parfois le dégoût; à grands coups, il l'aurait rebâtie d'une autre façon, stable, capable de bonheur et de tranquillité. Il se serait délivré de ces mouvements subits et violents, de ces grandes nappes d'émotion soulevées en lui-même, au moindre prétexte, et qui le ballottaient.

XVIII

— Nous organiserons une corvée aux premières gelées, avait dit Syfroid Douaire. Les chemins seront peut-être alors praticables.

Il s'était servi de son influence pour persuader aux amis de Maxime Auray de lui rendre ce service. Personne n'avait opposé un refus car le nouveau colon avait laissé d'excellents souvenirs dans la paroisse et les cultivateurs s'entr'aidaient facilement, au moindre prétexte.

Dès la seconde semaine de novembre, le froid avait durci la terre comme pierre. Il avait solidifié la boue avec le dessin des ornières, l'empreinte des sabots de chevaux ou de boeufs, l'eau des mares. Les pas résonnaient comme sur une dalle.

Une vingtaine de voitures s'étaient rendues, dès le matin, à l'ancienne demeure des Auray. Sur des charrettes, les hommes entassaient le pauvre ménage, les instruments aratoires, les poches de grains, des cages où gloussaient poules et canards, tout en misérable roulant qui n'avait guère de valeur. Ils ne laissaient rien, dénudaient la maison et les granges pour l'abandon définitif et la lente destruction.

Madame Auray était là avec les enfants excités, les grands garçons actifs. De temps à autre ils jetaient un regard sur les champs sablonneux encadrés de pins estompés dans la brume. Au fond du souvenir ils voulaient fixer comme à un clou un tableau fidèle du patrimoine abandonné, du berceau de la famille au Canada.

Ils s'affairaient pour ne pas montrer leur émotion ou la honte de leur modeste avoir exposé aux regards de tous.

Quelques planches clouées sur les portes, les fenêtres, comme on cloue le couvercle d'un cercueil, et le silence s'étendit sur la caravane qui s'éloignait.

Le soleil se leva bientôt, ardent, dans une atmosphère calme. Des oiseaux picoraient. Un léger dégel se fit bientôt sentir, les roues cessèrent de faire autant de bruit sur le chemin raboteux. Elles s'enfoncèrent de deux ou trois lignes, puis d'un peu plus, dans une boue liquide qui suintait de la terre encore gelée. Et les hommes regardaient les champs où il n'y avait plus ni choux, ni céleris, ni aucune verdure.

A neuf heures ils avaient atteint la Grande baie.

Les voitures les plus légères s'engagèrent d'abord. Sans encombre, elles atteignirent l'autres rive. Mais d'autres charrettes chargées plus lourdement rencontrèrent des difficultés. Ici, là, un cheval, une voiture défonçaient la mince couche gelée. Il fallait manier le fouet avec vigueur, unir les forces communes pour pousser.

Hippolyte Douaire s'approcha de Vincent:

— J'ignore si tu peux traverser avec ta charge. C'est un gros risque. Laisse ton cheval aller le plus vite qu'il pourra, choisis les endroits où les autres n'ont pas passé.

Et il regardait le crible lourd solidement étayé sur la charrette.

Il n'y avait plus à hésiter. Vincent lâcha les rênes. La moitié du chemin était à peine franchi que le sol céda. D'un coup, comme si elles avaient défoncé une mince couche de glace, les deux roues s'enfoncèrent jusqu'aux moyeux. Le cheval était jeune et fort. Sans attendre le fouet, il s'élança de nouveau, tira à plein collier, piétina sur glace. Le sol croula sous ses pieds. Il voulut se libérer, briser son harnais, mais ses efforts ouvraient profondément la terre autour de lui et bientôt il fut immobile engaîné jusqu'au milieu du corps dans cette boue gluante et cha ude dont la vapeur montait par le trou béant.

Les femmes, les enfants se mirent à pleurer. Les et les vociférations s'en allaient, suivant le marais, jusqu'à la lisière de la forêt qu'ils heurtaient pour revenir en échos puissants. On aurait cru que deux équipes s'époumonaient de clameurs à quelques toises l'une de l'autre.

Vincent avait sauté à bas de sa voiture. Il donna des commandements précis. Bientôt le crible fut descendu, hâlé sur des madriers par une couple de chevaux. Ils soulevèrent la charrette à force de bras et la trainèrent à son tour sur un sol plus solide. Restait le cheval. La boue l'aspirait. Chaque effort de libération le faisait disparaître un peu plus. En équilibre sur des planches, les hommes travaillaient avec des pelles; ils lui passèrent des cables sous le corps pour l'arracher.

—A SUIVRE—

LETTRE D'OTTAWA

suite de la première page

tile. Quand on soutient que M. Duplessis en a pris fort à son aise avec un permis, dont l'administration est gouvernée par des règlements très précis, l'électeur est porté à croire que l'on se porte à la défense des Témoins de Jéhovah et de leur infâme propagande. M. Duplessis sait fort bien que l'électeur moyen lui pardonne un geste inconsidéré, pour ne tenir compte que de sa lutte contre des prédicants de haine.

M. Diefenbaker, malgré ses airs scandalisés, n'est pas sans connaitre la réaction de la population du Québec. Il s'amuse de la surprise qui attend les libéraux qui se sont aventurés trop loin. Il veut même que cette surprise se transforme en déroute. D'où son zèle intempestif. Même si les libéraux fédéraux ne lui accordaient pas l'appui qu'il recherche, il atteindrait malgré tout son but, puisque pareille réticence des libéraux des Communes placerait en fâcheuse posture les libéraux du Québec qui sont allés beaucoup trop loin dans leur tolérance des agissements des Témoins de Jéhovah. Des deux côtés M. Diefenbaker fait une bonne affaire. Il a envisagé tous les aspects de la situation avant de se risquer dans l'aventure.

Il sera très drôle de voir comment les libéraux pourront interpréter son intervention. En effet, M. Diefenbaker appartient aux conservateurs de la Saskatchewan qui ne se sont pas montrés très tendres envers les catholiques. Le rédacteur de "La Liberté et Le Patriote" de Winnipeg (10 janvier) rappelle le passé du député de Lake Centre: "Lorsqu'on insérait dans les statuts de la Saskatchewan des lois iniques contre la religion, nous n'avons entendu aucune protestation de la part du présent défenseur de la liberté de la religion; lorsqu'on arrachait le crucifix des murs de nos écoles en cette province, nous n'avons entendu aucune réclamation en faveur de la liberté de religion de la part de celui qui vient tout à coup se constituer le héros de la liberté de conscience . . . C'est malheureux, car son intervention en faveur de la liberté de conscience à ce moment-là lui aurait gagné les sympathies et l'estime des gens sérieux, tandis que son attitude présente, qui semble une approbation indirecte des agissements de la secte de Jéhovah, et un blâme dissimulé des autorités civiles d'une province, nous porte à croire que son projet de loi en faveur des libertés religieuses est tout simplement une manoeuvre politique". Et une manoeuvre dont les libéraux seront les premières victimes.

M. Diefenbaker, il convient de le rappeler, est l'héritier spirituel et politique du gouvernement Anderson. Il a même pris la direction du groupe conservateur de sa province. Or que fit Anderson? Il raya le nom de Dieu de l'école. Il fit adopter l'article suivant qui fait encore partie des Statuts de la province: "Aucune emblème d'une foi, d'une confession, d'un ordre, d'une secte, d'une société ou d'une association quelconque ne devra être exposé dans ou sur un édifice d'école publique quelconque durant les heures de classe et aucune personne ne devra enseigner ou avoir la permission d'enseigner dans une école publique quelconque en portant le costume d'une communion, secte, société ou association religieuse". Cet article inique, M. Diefenbaker l'a approuvé. Il l'a toléré. Comment peut-il maintenant se présenter comme l'avocat de la liberté religieuse, de la liberté de conscience?

Voilà qui montre bien à qui les libéraux du Québec auront à répondre au cours de la prochaine session. M. Diefenbaker leur tend un piège. J'ai indiqué le danger et dévoilé l'adversaire. Le reste ne me regarde pas.

André Laflèche

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE

Tuyaux sur la Composition

On démontre ici deux règles de la bonne composition: les ombres conduisent l'oeil au sujet et le centre de l'intérêt respecte la "loi des tiers".

ELÉMENTS pour éléments, c'est la composition qui fait sortir un instantané de l'ordinaire. Le foyer et l'exposition sont essentiels, sans eux aucune photo ne peut être bonne. Mais, même avec le bon foyer et l'exposition voulue, deux photos du même sujet peuvent passer de la médiocrité à l'excellence, suivant leur composition.

Pour entrer dans le vif d'un sujet, sur lequel on a écrit des livres entiers, la composition s'appuie beaucoup sur l'agencement. La position de votre sujet, d'abord dans le viseur, et ensuite sur la pellicule et l'impression, détermine votre composition. C'est vous-même qui contrôlez, soit en déplaçant le sujet ou en changeant la position de l'appareil pour faire varier le point de vue.

La bonne composition dans les instantanés relève, en grande partie, de quatre éléments. Le premier, c'est la prédominance du sujet. Que vous "croquiez" une montagne ou votre cousine Anne, donnez à votre sujet principal la place dominante dans la photo. Les éléments moins importants ne doivent servir qu'à équilibrer le principal.

Dans ce domaine, un guide précieux, c'est la "loi des tiers". En tirant deux lignes imaginaires verticales et deux lignes imaginaires horizontales, vous diviserez votre photo en "tiers" horizontaux et verticaux. Faites donc votre agencement de sorte que l'élément principal se trouve là où deux de ces lignes se croisent.

Un autre principe, c'est de vous inquiéter de ce qui sert d'arrière-plan à votre sujet. Ainsi, des lignes horizontales et verticales, à l'arrière-plan, distraient l'attention. Un arbre ou un bosquet, destiné à encadrer, peut créer un effet désastreux si on est gauche au point de laisser voir une branche comme un troisième bras du sujet.

Troisième conseil: utilisez les ombres ou les contours pour faire ressortir le thème principal. Une clôture peut diriger votre oeil vers une vieille grange et une ombre vous mener directement au sujet principal.

Enfin, voyez bien à ce qu'il y ait une gradation dans l'éclairage. Un équilibre entre les régions sombres et éclairées, voilà l'une des ambitions de la bonne photographie.

Jacques Lumière.

AVERTISSEMENT AUX GENS DE LA CAMPAGNE

Faites nettoyer votre linge par des experts

NE PRENEZ PAS DE RISQUES

Envoyez dès maintenant aux

Nettoyeurs 'SUNSHINE'

L. POULIN, PROP.

351 ouest, rue Elm SUDBURY, ONTARIO

66548

Page Agricole...

Marché assuré pour le fromage canadien

La production du fromage Cheddar a fortement décliné en 1946; elle n'a été que de 140 millions de livres, soit plus de 44½ millions de livres de moins que la production de 1945. Cette diminution est attribuable en partie au fait que l'on a détourné du lait vers d'autres produits laitiers et aussi à une légère baisse dans la production laitière dans les régions fromagères de l'Ontario et du Québec.

En vertu du contrat actuellement en vigueur, le ministère britannique des Vivres s'est engagé à acheter 125 millions de livres de fromage pendant l'année finissant le 31 mars 1948, à un prix de 20 cents la livre f.a.b., point d'expédition de la fabrique ou point d'expédition du poste de classement; il a en même temps déclaré qu'il consentait à prolonger le contrat jusqu'au 31 mars 1949 à un prix qui sera fixé plus tard.

Le marché domestique absorbera au moins 55 millions de fromage par an pour les deux prochaines années et en plus environ 3 millions de livres ont été réservées pour l'exportation à d'autres pays.

Cela signifie qu'il y a un marché assuré pour au moins 183 millions de livres de fromage en 1947 et en 1948.

En plus du prix de contrat de 20 cents la livre f.a.b. point d'expédition de la fabrique ou point d'expédition du poste de classement pour le fromage, le Gouvernement fédéral verse une prime de qualité de 1 ou 2 cents la livre sur le fromage de l'aut pointage et, en vertu de l'arrêté en conseil actuellement en vigueur, il continuera de payer la prime aux producteurs de 30 cents les 100 livres de lait entrant dans la fabrication du fromage Cheddar jusqu'au 30 avril 1947. L'Ontario a également payé un boni de 2 cents la livre sur tout le fromage Cheddar fabriqué dans la province pendant la période de réquisitionnement par l'Office des produits laitiers.

LES STOCKS DE GRAINS FOURRAGERS SONT LOIN D'ETRE BONS

De plusieurs façons, la situation des fourrages au Canada, par rapport à la saison d'alimentation d'hiver 1946-47, est analogue à celle de la période correspondante il y a un an. C'est ce que fait savoir la "Canadian Coarse Grains Quarterly Review". En se basant sur le deuxième estimé des récoltes de grande culture de 1946, on estime que les provisions globales de grains fourragers au Canada pour la saison de 1946-47 ne sont que légèrement supérieures à celles de la même epoque en 1945.

Bien que les approvisionnements par rapport au nombre d'animaux consommant du grain devraient suffire aux besoins de l'année de récolte courante, la variété peut devenir aussi restreinte qu'elle l'était au printemps de 1946. On prévoit que les approvisionnements de fourrages riches en protéine pour l'année qui vient ne suffiront pas aux besoins. Les provisions de gros fourrages, bien que légèrement inférieures à celles de 1945-46, semblent être assez considérables, sauf dans certaines régions, pour satisfaire aux besoins prévus; les approvisionnements restreints de foin ont été compensés jusqu'à un certain point par une production légèrement accrue de mais fourrager.

MOUTONS EN BAISSE SUR LES FERMES

Le nombre de moutons sur les fermes a baissé depuis 1944, d'un haut de 3,725,000 têtes à 3,378,000 au 1er juin 1946, soit une baisse de 10 p. 100, déclare la "Situation agricole au Canada". La population ovine actuelle est d'environ 10 p. 100 plus élevée que la moyenne de 1935-1939. Suivant la baisse du nombre de moutons sur les fermes canadiennes, l'évaluation de 1947 pour les abatages inspectés de moutons et d'agneaux est fixée à 1.1 million de têtes.

PRODUCTION DES OEUFS EN 1946

La production des oeufs pour 1946 est évaluée à 345 millions de douzaines, soit environ 29 millions de douzaines de moins qu'en 1945. Cette baisse dans la production, ainsi que la haute consommation domestique nous empêchent de remplir notre présent contrat avec la Grande-Bretagne, déclare la "Situation agricole au Canada". Les expéditions se chiffreront par environ 60 millions de douzaines, soit 23 millions de moins que les 83 millions de douzaines stipulées dan sle contrat.

ABONDANCE DE VOLAILLES

La consommation domestique de volailles en 1946 a probablement été plus élevée que jamais auparavant. En dépit de cela, les approvisionnements ont été abondants au cours de l'automne et il y avait même des stocks pour l'exportation. On a conclu un contrat avec la Grande-Bretagne pour l'exportation de 12,500,000 livres de volailles canadiennes au cours de 1946. Le contrat comprend tous les poulets et toutes les poules de 3 livres et plus, et ne stipule aucune différence de prix entre les oiseaux lourds et les oiseaux légers. C'est là un avantage marqué pour les producteurs, dit la "Situation agricole au Canada", parce que les oiseaux légers sont généralement cotés à des prix considérablement plus bas que ceux des oiseaux lourds.

VALEUR BRUTE DES RECOLTES

D'après la première évaluation de la valeur sur la ferme des récoltes de grande culture pour 1946, la valeur brute des principales récoltes des champs sur les fermes canadiennes est estimée à $1,238,645,000. C'est la cinquième plus haute valeur brute enregistrée depuis 1908 alors que l'on inaugurait cette série d'évaluation. Le chiffre de 1946 est d'environ 9 p. 100 supérieur à la valeur brute de la production de 1945, l'augmentation étant attribuable surtout à une plus forte production dans les provinces de l'Ouest, quoique l'augmentation des prix de certaines récoltes ait exercé également une tendance vers la hausse.

Vente de Lait à la Baisse

On peut maintenant noter, grâce aux chiffres publiés sur les ventes de lait frais au Canada, l'effet de la suppression le 1er octobre 1946, de la prime versée aux producteurs sur le lait frais employé pour la consommation. Les ventes de lait frais en septembre 1946 ont été de 6 p. 100 supérieures à celles du même mois en 1945, alors que les ventes d'octobre accusent une baisse de 3 p. 100 sur octobre 1945. Cette baisse dans les ventes de lait frais, dit la "Situation agricole au Canada", a résulté en une augmentation dans la quantité de lait disponible pour fins de fabrication.

VALEUR DE LA RECOLTE DE POMMES DE TERRE

D'après la première évaluation de la valeur de la récolte de pommes de terre pour 1946, publiée le 12 décembre 1946, la somme totale pour le Canada était $5,252,000 soit une moyenne de 94 cents le boisseau. Ce chiffre représente la valeur à la fin de novembre seulement; il est donc sujet à revision. Les valeurs par province sont comme suit: Ile du Prince-Edouard $5,723,000 ou 60 cents le boisseau; Nouvelle-Ecosse, $4,106,000 ou 87 cents le boisseau; Nouveau-Brunswick $9,618,000 ou 60 cents le boisseau; Québec $20,520,000 ou $1.08 le boisseau; Ontario $19,980,000 ou $1.11 le boisseau; Manitoba $1,956,000 ou 97 cents le boisseau; Saskatchewan $3,374,000 ou $1.14 le boisseau; Alberta $4,666,000 ou $1.24 le boisseau; Colombie-Britannique $5,309,000 ou $1.32 le boisseau.

VOTRE ABONNEMENT est-il échu?

A. Fournier
Limitée

COURTIERS EN ASSURANCES

Vie—Feu—Accidents et Autres
IMMEUBLES

11 Est, rue Elm Tél. 7-7546

ON DEMANDE
DES COUPEURS
de BOIS de PULPE

LONGUEURS DE 5 PIEDS en EPINETTE ET SAPIN DANS sa NATURE (ROUGH)

CAMPS DANS LES ENVIRONS DE BEARDMORE, ONTARIO
District de Thunder Bay
LES CAMPS SONT PRÈS DU C.N.R. ET DU CHEMIN PROVINCIAL No 11
Chemins à Camions jusqu'aux Camps

Bonne Pension, Bon Bois et Bon Camp

Pour de plus amples informations, adressez-vous à
BROMPTON PULP & PAPER CO. LIMITED
Téléphone 3-0350
BUREAU de la DIVISION WOOD'S NIPIGON, ONT.
BUREAU DE PLACEMENT
125, rue Elm Est, Sudbury

Dr. O. D. LEGGE
Dentiste
Edifice Stevens Ch. 202
Tél.: Bur, 4-4381; Res.: 7-7997
Sudbury, Ontario

Avez-vous adopté le Ful-O-Pep et les produits "Quaker"

DEMANDEZ A VOTRE MARCHAND LOCAL, LES PRODUITS "QUAKER". VOUS SEREZ TOUJOURS ASSURES DE LA MEILLEURE QUALITE.

FAITES UN CHANGEMENT GRADUEL

La moulée de ponte Ful-O-Pep et le programme d'alimentation Ful-O-Pep vous aideront à obtenir une production uniforme, des poules en santé et bien en chair, des oeufs de qualité exceptionnelle, moyennant un coût distinctement bas d'alimentation et de main-d'oeuvre.

Quand vous changez de moulée pour employer la Moulée de ponte Ful-O-Pep à celle qu'elles recevaient avant. Si cette préférence n'est pas manifeste, le changement doit être graduel. Pour commencer, mettez de la Moulée de ponte Ful-O-Pep dans une mangeoire sur trois. Vers le troisième jour, mettez-en dans deux mangeoires sur trois. Trois jours plus tard vous pourrez n'employer que de la Moulée de ponte Ful-O-Pep.

La manière la plus sûre est de commencer à donner des comprimés de Moulée de ponte Ful-O-Pep ou des comprimés de Verdure supérieure Ful-O-Pep une ou deux semaines avant de faire le changement. Ainsi si les poules mangent moins de moulée que l'habitude, il sera possible de leur en faire prendre suffisamment sous forme de comprimés.

Mélange pour la ponte Ful-o-Pep	$3.00
Mélange pour la ponte Quaker	$2.75
Ration à Laiterie 16%	$2.50
Ration à Laiterie 24%	$2.85
Mélange pour veaux Quaker 25 lvs	.90
Mélange pour veaux 100 lvs Quaker	$3.05
Ration de Tarissement Ful-o-Pep	$2.95
Mélange à engraisser 100 lvs	$2.95
Mélange assorti (Scratch) Quaker	$2.40
Comprimé de verdure Supérieur pour volaille	$3.95
Mélange d'avoine à soignage Saxon	$2.20
Mélange de blé à soignage	$2.15
Farine Quaker ..... 24 lvs	.80
Farine Quaker ..... 98 lvs	2.75
Farine Ivory ..... 24 lvs	.75
Farine Ivory ..... 98 lvs	2.50
Farine à patisserie Saxon .. 7 lvs	.30
Farine à patisserie Saxon .. 24 lbs	.90
Nourritures à chiens K—9 .. 50 lvs	3.40
Désinfectant à la chlorine H.T.H—15 .. 3 lvs	1.50

Alp. E. Charette & Fils
FARINE MOULEE GRAIN
186, RUE BORGIA TEL: 3-0531

Missionnaire en Chine, pendant la guerre

1ERE PARTIE

PRISONNIER DES JAPONAIS EN CHINE LA GUERRE EST IMMINENTE DANS LE PACIFIQUE

Je n'ai pas besoin de vous parler ici de mon arrivée à Shanghai le 26 août 1941, ni de mes trois premiers mois d'étude de théologie à Zikawei, car je vous ai déjà tout décrit ces détails dans mes lettres d'avant-guerre.

Je me contenterai de vous citer quelques signes "avant-coureurs" de l'approche imminente de la guerre, tels que je puis me les rappeler. Nous vivions alors dans une période d'indécision: Y aura-t-il une guerre dans le Pacifique? Dans les milieux les mieux renseignés, les avis étaient partagés. Les uns — plutôt optimistes disaient: "Jamais les Nippons n'oseront s'attaquer aux forces combinées de l'Oncle Sam et de John Bull, ils consentiront plutôt aux exigences les plus humiliantes, afin de garder leurs droits en Orient." D'autres milieux d'information, plus pessimistes et mieux renseignés sur le caractère japonais et la question de "face", étaient d'avis contraires: "Le Japon ne pourra se plier aux demandes de Chungking et des Américains. Il a payé trop cher ses victoires et ses nouvelles possessions au Manchourie et en Chine, pour se retirer sans un coup de feu. De plus, comme le gouvernement de Tokio est essentiellement établi sur des bases militaires, il prétend dicter la pluie et le beau temps en Orient. Les armées de terre, malgré quelques pertes, étaient encore intactes et surtout avaient acquises une expérience précieuse dans l'art de la guerre. La flotte nipponne, la 3ième du monde, jusqu'ici inactive, faute de combattants, rêvait de rentrer en lice et de conquérir la suprématie des mers du Pacifique, et par suite établir le monopole du commerce sur tous les marchés de l'Orient. En même temps, ils comprenaient bien que jamais ils ne pourraient parvenir à ce but, tant que Hongkong leur serait un marché fermé, et que la forteresse de Singapore les menacerait. En dernier lieu, les inépuisables puits d'huile des Indes Hollandaises les séduisaient trop pour ne pas tenter l'aventure — aventure qui devenait pour eux une nécessité, si les autres marchés d'huile leur étaient un jour fermés."

Pendant que les envoyées spéciaux de Tokio délibéraient à Washington pour une solution amicale, qui eut pu "sauver la face niponne", le danger restait imminent et les rumeurs de la guerre prochaine semblaient fondées. Aussi, l'éxode des étrangers commençait en Chine et au Japon. Les vaisseaux de guerre et marchands quittaient les ports pour la haute mer. Les "Marines" américaines préparaient le départ de Shanghai, de Tientsin et de Pékin. Ces derniers partaient en proclamant: "We will come back" — Tous les Européens et Américains et autres nationalistes, dont aucun intérêt ne retenait en Extrême Orient, partirent. Tous les Missionnaires protestants (à part quelques exceptions) abandonnèrent leur troupeau et s'envolent vers la Mère-patrie. Les Chinois qui ont connaissance de tous ces départs, sont tristes — surtout au départ des Américains, car ils estiment plus les Yankees que les Anglais et les Français. Leur tristesse est dû surtout aux pertes que subiront leur commerce, et leurs intérêts financiers. Et puis, ils voient bien qu'ils demeurent entièrement sous la botte japonaise.

Mais nous, les Missionnaires catholiques, nous demeurons. Nous restons sourds à l'appel de nos gouvernements qui nous demandent de rentrer au pays. Un vrai pasteur n'abandonne pas son troupeau au moment du danger! Notre Père Supérieur, cependant, nous laisse libres: ceux qui désiraient retourner le pourraient. Mais pas un seul ne manifeste le désir. Nous restons, mettant toute notre espoir et notre confiance en la Providence Divine. Nous sommes les soldats du Christ, notre chef veillera sur nous!

—A SUIVRE—

LA SANTE AU CANADA

— Suite de la page 3 —

— o —

les oeufs et le fromage. Avec ces aliments, disent les experts, tous les membres de la famille ont chance de se bien porter.

—o—

LA RESPIRATION PROFONDE

— o —

Pour conserver votre santé, faites des exercices de respiration profonde plusieurs fois par jour. Voilà ce que conseillent les hygiénistes à Ottawa. Ils rappellent aux Canadiens que l'inaction entraine la ruine et la stagnation, qui, à leur tour, engendrent la maladie. La respiration profonde nettoie les poumons et remplit d'air frais les conduits nasals. Point n'est besoin de se fatiguer à pratiquer cet exercice mais vous éprouverez alors cette joie de vivre qui vous convaincra de sa bienfaisance.

—o—

L'AMERIQUE LATINE ET LA J.O.C. CANADIENNE

— o —

Montréal—En marge de la première Semaine d'étude interaméricaine sur l'Action catholique tenue au Chili, la Centrale de la J.O.C. canadienne vient de recevoir une brochure intitulée: "El Desarrollo de la J.O.C. en el Canada". (Le Développement de la J.O.C. au Canada), publiée à la maison d'édition Tegualda à Santiago. Cette brochure, d'une cinquantaine de pages, présente une vue d'ensemble des activités de la J.O.C. au Canada: sa fondation, le développement et les principales organisations (campagnes et services), l'esprit du mouvement et son organisation, les devoirs qui lui incombent. La brochure traite ensuite du Mouvement Lociste. Puis, elle étudie d'autres organisations, comme les Syndicats nationaux, la coopérative des Pêcheurs-Unis du Québec etc.

—o—

Achetez de nos annonceurs

CHRONIQUE INTERNATIONALE

par ANDRE LAFLECHE
Correspondant spécial de L'Ami du Peuple

— o —

NOTRE PAYS SE PERMET DE PROTESTER DANS LES CONSEILS DES NATIONS UNIES — ON LUI FERAIT SA PART D'INFLUENCE TROP PETITE! — TRAITE ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE DONT ON ATTEND DE GRANDS RESULTATS.

LE CANADA MECONTENT

Le Canada est mécontent de la part, insignifiante à son gré, que les Quatre grandes puissances lui accordent dans la participation au règlement du traité de paix avec l'Allemagne. Le Canada est mécontent et, chose extraordinaire, il le laisse voir. On dirait vraiment que d'avoir proclamé, avec tambour et trompettes, sa loi de citoyenneté, lui donne des réactions d'adulte. Il se croit en mesure, enfin, de dire officiellement son opinion dans les affaires internationales. C'est un progrès dont plusieurs canadiens qui ont à coeur l'avancement de leur pays, se réjouiront avec nous.

Voici, en résumé, le texte de l'exposé remis par le gouvernement canadien aux représentants spéciaux du conseil des ministres des Affaires étrangères: "Ce qui intéresse essentiellement le Canada, comme les autres pays, dans les conditions de la paix avec l'Allemagne, c'est que cette paix soit établie sur des bases durables. Le gouvernement canadien se limitera d'abord, cependant, à traiter de la question de procédure et propose que le conseil des ministres des affaires étrangères assure par des dispositions appropriées la participation du Canada, participant actif à deux guerres contre l'Allemagne, à la préparation du traité de paix avec ce pays".

LA J.O.C. RENAIT EN COLOMBIE

Bogota—Une nouvelle qui réjouira les jocistes des trois Amériques est la permission que vient d'accorder l'archevêque de cette ville. Son Excellence Mgr Ismael Pardomo, de recommencer la J.O.C. en Colombie. Fondée quelques mois après la J.O.C. canadienne, en décembre 1932, la J.O.C. colombienne s'était développée rapidement. Graduellement elle était devenue, dans le pays, une force ouvrière sur laquelle il fallait compter. En 1937, à la suite d'un bouleversement social qui secoua la Colombie, la J.O.C. dût disparaitre avec toutes les organisations chrétiennes existantes. Aujourd'hui elle renait avec de fortes garanties de survie. Son nouvelle aumônier, M. l'abbé Luis Maria Murcia, en était le pré-

suite à la dernière page

COLLABORATION DES ... LE DEBUT

Le Canada suggère ensuite qu'il soit invité à collaborer, ainsi que les autres pays intéressés au travail des représentants spéciaux afin de participer pleinement à la discussion des problèmes de procédure et des questions de fond relatives au traité avec l'Allemagne.

Ainsi ce mode de procédure empêcherait de retomber dans une situation comme celle qui a prévalu à la conférence de Paris, alors que les petites puissances se sont trouvées devant des traités déjà rédigés dont ils connaissaient mal les détails et qu'il était difficile de modifier. Il permettrait en plus au Canada de participer de juste manière au règlement de la paix avec l'Allemagne.

Une procédure semblable une fois bien établie permettrait aux représentants des petites puissances de participer à la rédaction du traité au sein des comités, et si le traité ainsi rédigé était accepté sans grandes modifications par le conseil des ministres des Affaires étrangères, il pourrait alors être possible de faire accepter la rédaction finale du traité par une brève conférence formelle.

PROTESTATION OFFICIELLE

La note de protestation du Canada a été envoyée à Londres. Il y est dit que, par la façon dont on a invité les puissances moyennes et secondaires à soumettre leur point de vue sur la manière d'effectuer le règlement de la paix avec l'Allemagne, on ne tient pas suffisamment compte de la contribution de ces pays à la guerre et on ne leur permet pas de discuter avec les grandes puissances le fond de ces traités de paix, ni la procédure selon laquelle ces traités seront rédigés.

La protestation du Canada a été soumise à Londres par notre haut commissaire en Grande-Bretagne, M. Norman Robertson.

ENTENTE CORDIALE

La France et l'Angleterre ont décidé de conclure un pacte d'alliance. De source officielle on prétend que les deux pays, ayant été attaqués deux fois par l'Allemagne en 25 ans, ont tous deux un intérêt égal à se protéger contre une nouvelle menace allemande.

Léon Blum a rencontré en Angleterre le premier ministre Attlee et le secrétaire des Affaires étrangères, M. Bevin. Les trois hommes d'Etat ont précisé qu'un traité d'alliance serait conclu le plus tôt possible afin de prévenir une menace d'agression de l'Allemagne, toujours possible au fur et à mesure que s'accomplit la reconstruction économique de ce pays. Reconstruction nécessaire, disent les hommes d'Etat, mais qui devient, à plusieurs points de vue, une menace à la paix du monde.

Les deux gouvernements se sont aussi entendus afin de hâter le travail de comité économique anglo-français dans ses efforts d'examen de reconstruction concernant chaque pays en particulier et afin de moderniser et de concrétiser les plans pour prévenir les conflits pouvant exister ou surgir entre les deux nations.

LES AUTRES GRANDS

Les Etats-Unis et la Russie apprirent la nouvelle du pacte anglo-français avant sa publication officielle. Cet accord suit d'ailleurs d'assez près ceux qui existent déjà entre la Grande-Bretagne et la Russie, et entre la France et la Russie. Il est bien entendu aussi que le nouveau traité entre l'Angleterre et la France en plus d'être un accord économique, sera une entente militaire, advenant une agression de l'Allemagne ou d'autres nations jointes à elle.

REACTIONS

Les observateurs politiques prétendent que l'accord anglo-français est un des plus grands événements dans l'histoire des deux pays. Il est question de ce traité depuis 1944 déjà. A venir jusqu'à présent on en a retardé l'accomplissement afin d'abolir en premier lieu toute cause de friction entre les deux gouvernements, les deux principales étant un désaccord complet sur l'indépendance des Etats du Levant et les réclamations de la France sur le Ruhr.

Les journaux français ont accueilli avec un enthousiasme délirant la nouvelle de l'entente cordiale, surtout dans les milieux où l'on craint pour la France l'isolement des autres pays de l'Ouest.

Les amis de Léon Blum à Paris prétendent que cet accord est pour lui un triomphe personnel, étant donné qu'il a réussi là où ont failli le général de Gaulle et M. Bidault.

M. RAMADIER

Le président de la République M. Vincent Auriol, a désigné à la présidence du conseil des ministres M. Paul Ramadier, socialiste, ancien ministre du travail avocat et économiste. M. Ramadier succède à M. Léon Blum qui a démissionné pour cause de santé.

De toute évidence l'entente cordiale conclue par M. Blum avec M. Attlee restera en vigueur puisque M. Ramadier apporte à la présidence du conseil des ministres une politique à peu près identique à celle suivie par le chef du gouvernement provisoire.

André Laflèche

Lebel & Fils
NETTOYEURS
TEINTURIERS
42 RUE EYRE
7-7517

FASHION CRAFT SHOPS
LIMITED
COMPLETS POUR MESSIEURS
18 EST, RUE ELM TELEPHONE 3-0523

BUVEZ les LIQUEURS DOUCES "SILVER FOAM"
QUALITE SUPERIEURE
SUDBURY BREWING & MALTING Co., Ltd
185 RUE LORNE TEL. 7-7561

A. JOLY
ELECTRICIEN
Travaux exécutés avec soin et promptement
TELEPHONE 8-8205
323, rue Marion SUDBURY

Voeux de succès

à

Germaine Téssier

comme

REINE DU CARNAVAL

d'hiver

à Sudbury, les 6 et 7 février 1947

Présentée par "La Société Saint-Jean-Baptiste"
avec l'appui des autres associations nationales

Achetons des billets d'entrée au Carnaval d'hiver et donnons nos votes en faveur de

Germaine Téssier

PRIX DES BILLETS

Adultes 50 sous 50 votes
Etudiants 25 sous 25 votes
Enfants 10 sous 10 votes
Les billets valent pour une admission au
Parc Athlétique
LE 6 OU 7 FEVRIER

DÉPOT DE BILLETS

MAGASIN J.T. PAQUETTE,
84 rue Durham, sud Sudbury

Un vote pour
Germaine Téssier
est un vote pour l'unité nationale

ACHETONS NOS BILLETS

Achetez vos billets immédiatement
A nous de faire couronner notre reine par l'achat ou la vente de billets d'entrée au Carnaval.

PRIX

Deux prix, l'un de $25.00, l'autre de $10.00 seront tirés au sort

REMISE DES BILLETS

le 5 ou 6 février
dernière minute: **6 février à midi**

Hommages et voeux des maisons d'affaires

"VIC" AUGER, entrepreneur-électricien, 69, rue Beech, Tél.: 3-1433
ADAM ET BEAUDRY, 42 rue Borgia, Tél.: 4-4211
ADAM ET CIE, 42 rue Borgia Tél.: 4-4249
J.E. BLAIS, bijoutier, 48 rue Borgia, Tél.: 5-5200
BRUNET ET RATHWELL, 74 rue Borgia, Tél.: 3-0442
L'EPICERIE BONIN, 145 rue Notre-Dame, Tél.: 4-4802
L'EPICERIE CARLOAD, 45 rue Elm, Tél.: 5-5659
ALPHONSE-E. CHARETTE ET Fils, 186, rue Louis, Tél.: 3-0531
J.B. CHARBONNEAU, entrepreneur général, 246, rue d'Youville, Tél.: 3-1918
LA CIE DELONGCHAMP, Limitée, 20, rue Lorne, Tél.: 5-5611
L'EPICERIE E. GRENON, 96 rue Elm, est, Tél.: 7-7544
LABERGE LUMBER CO. Ltd., 124, rue Louis, Tél.: 8-8331
EATON FURNITURE CO., rues Notre-Dame et Bond, Tél.: 8-8413
LA MAISON J.B. DUCHARME, J.B. Ducharme et Fergus Ducharme, B. Sc., 73 rue Beech, Tél.: 6-6302
A. LAFRANCE & FILS Ltée, 6-8 rue Durham, Tél.: 5-5645
LEBEL ET FILS, 142 rue Eyre, Tél.: 7-7517
J.-A. LAPALME ET FILS, Ltée, 50 rue Elgin, sud Tél.: 8-8338
MARKETERIA LECOUPE, 381 rue Bessie, Té.: 8-8315
ED.-E. LEFESVRE, 69 rue Beech, Tél.: 3-1433
LEPAGE, 46½ rue Borgia, Tél.: 5-5291
NICKEL BELT COACH LINES, 9 rue Cedar, Tél.: 7-7151
J.T. PAQUETTE, ET FILS, Ltée, 84 rue Durham-Sud, Tél.: 6-6641
QUINCAILLERIE MODERNE, Jérôme Belcourt et J.-A. Massey, prop., 70 rue Borgia, Tél.: 8-8190
RENE'S, 71, rue Lorne, Tél.: 7-7841
SUDBURY BREWING & MALTING CO., 185, rue Lorne, Tél.: 7-7561
TORONTO BARGAIN STORE LTD., 62-64, rue Borgia, Tél.: 7-7703

J.-B. DUCHARME

SERVICE FUNÉRAIRE

Tél. 6-6302

73, RUE BEECH SUDBURY

LA J.O.C. ...—suite de p. 6

sident national en 1937. M. l'abbé Murcia est bien connu au Canada et particulièrement à Montréal où il a fait ses études théologiques et a été ordonné.

CHELMSFORD

Lundi, le 13 janvier avait lieu en l'église St-Joseph, les funérailles de M. Philias Beaudry, décédé vendredi à l'âge de 75 ans à la demeure de sa fille Mme Donat Vachon. Le service fut chanté par M. le curé Lionel Séguin. Les porteurs étaient ses six petits-fils: Rodolphe, Armand, Germain et Albert Beaudry de Sudbury, Roger Beaudry et Roland Vachon de Chelmsford.

Le défunt laisse dans le deuil sept fils: Zéphyr, Télesphore, Palma, Léonard et Philias de Sudbury, Arthur et Ovila de Chelmsford. Deux filles: Mme Donat Vachon, et Mme Ovila Gosselin de Timmins. 50 petits enfants et 7 arrières petits-enfants. Un frère, M. Arthur Beaudry de Témiskamingue.

Le défunt naquit à Montréal le 15 août 1871 du mariage de Jos Beaudry et Philomène Mahen. En 1887, il vint à Sudbury pour travailler à la construction du chemin de fer. En 1895, il épousa en l'église de Chelmsford, Mme William Gagnon, née Eloise Lavallée, décédée en 1941. Il s'établit sur une ferme à Azilda où il demeura pendant 45 ans.

Parmi les visiteurs qui assistaient aux funérailles, nous remarquions: MM. et Mmes Zéphyr, Beaudry, Télesphore Beaudry, Palma Beaudry, Philias Beaudry; MM. Aurélien et Lucien Beaudry; Mlles Elianne, Lucille, Béatrice et Jeanne d'Arc Beaudry; MM. Paul et Albert Desormeaux; Mlle Ethier; MM. René et Albert Vachon tous de Sudbury. M. le Dr et Mme Georges Vachon et Mlles Gloria et Viola Beaudry de Noelville; M. et Mme Lucien Montpellier de Timmins.

La famille reçut de nombreux témoignages de sympathie, offrandes de messes, bouquets spirituels: Grand'messes: M. et Mme Jos Gratton, M. et Mme Raoul Vaillancourt de Chelmsford; la famille Ovila Gosselin de Timmins, MM. et Mmes Edmond et Henri Régimbal de Sudbury. Basses-messes: Mlle Elisabeth Racicot, inst., et les élèves de l'Ecole no 6 Balfour, MM. et Mmes Pathick Thibault, Dassise Chevrier, Aurèle Rhéaume, et Mlle Thérèse Bélanger. Bouquets spirituels: Les familles Arthur et Léonard Beaudry, Donat Vachon, Pierre Larocque, M. Victor Bélanger; Mme Lucille Huneault, MM. et Mmes John Poirier, Alfred Poirier, Lucien Montpellier, Gustave Bélanger, Wilfrid Montpellier, Omer Bourgeois Hervé Berthiaume, Arthur Simard et Roméo Robillard. Télégrammes de sympathies: M. et Mme Fernand Caron de Hearst.

La famille, désire par l'entremise de l'Ami du Peuple, remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie.

En l'église St-Joseph de Chelmsford, mardi dernier, ont eu lieu les funérailles de Mme Oscar Montpellier, décédée subitement à sa demeure à l'âge de 82 ans et 10 mois. M. l'abbé J. Michaud fit la levée du corps et le service a été célébré par M. l'abbé A. Vaillancourt de St-Charles, neveu de la défunte assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés L. Séguin et J. Michaud.

Les porteurs étaient les petits-fils de la défunte: Lucien, Roger, Patrick, Sylvio, Jean-Paul et Laurier Montpellier.

La défunte reçut les honneurs de la Congrégation des Dames de Ste-Anne dont elle était membre depuis quarante ans. Mme Alex Bastien portait la bannière. Mmes Raoul Vaillancourt, William Leroux, Arthur Blais et Eugène Villeneuve portaient les rubans.

Mme Montpellier, (Alvina Therrien) naquit à St-Eugène. Elle devint l'épouse de M. Montpellier le 25 juillet 1886 à Curran. Plus tard ils vinrent s'établir à Chelmsford où ils demeuraient depuis 44 ans.

Outre son époux, elle laisse pour pleurer sa perte: deux filles, Mme E. Charbonneau de Hearst et Mme P. Brochu de Val d'Or; quatre fils: Wilfrid, Emile et Ovide de Chelmsford et Hervé d'Hamilton; 29 petits enfants et 18 arrières petits-enfants; trois soeurs: Mmes E. Séguin et O. Miron de Rockland et Mme A. Dupont de Plantagenet.

VENONS DE RECEVOIR

deux bons

PIANOS usagés

à prix raisonnable

VENEZ LES VOIR

Voyez les merveilleuses nouvelles

BALAYEUSES ELECTRIQUES

FILTER QUEEN

et constatez toutes leurs avantages.

AYEZ VOS RADIOS, REFRIGERATEURS, ETC,

entretenus par notre expert,

M. Jos Thériault

JAS. A. FORBE & SONS

71, BEECH TEL.: 44152

RESULTATS DU TIRAGE ORGANISE PAR LA RECREATION DU COLLEGE DU SACRE-COEUR

1o—43056, par Mlle Yvette Sauvé, 248 rue Dell, Sudbury
2o—9320, par Mlle Rolande Lafond, Verner, Ont., C.P. 13
3o—41947, par M. Florant Héroux, Earlton, Ont.
4o—37091, par M. Ernest Proventher, Blind River.
5o—64686, par M. Odilon Beaulieu, Chelmsford.

Ce tirage était organisé au profit de la récréation du Collège. Les billets gagnants furent tirés par Mlle Germaine Tessier, candidate au Carnaval d'hiver. Félicitations aux gagnants et merci à tous ceux qui ont encouragé cette belle oeuvre.

CHOSES ET AUTRES

QU'EST-IL DONC ARRIVE?

Par le "Star" nous avons appris que plusieurs parmi ceux qui faisaient parti du Comité d'Union Nationale, avaient résigné en bloc et publiquement. Au nombre de ces derniers nous voyons le nom de notre député, M. Léoda Gauthier. Que c'est-il donc passé? Ceux qui dirigeaient le mouvement sont-ils trop canadiens pour notre député? Trop communistes? Pas assez "libéral"? Nous aimerions savoir!

Pendant toute la durée de la guerre 1939-1945, MM. St-Laurent, Martin et députés, tous suiveux qui votent avec enthousiasme l'hypocrite "loi de citoyenneté" canadienne-britannique, ont eu l'occasion de se montrer canadiens.

Pourquoi ne l'ont-ils pas fait alors qu'il en était temps et qu'ils devaient le faire! Cela nous aurait épargné nos 40,000 tués pour rien (pour l'Angleterre) et nos 15 milliards de dette que nous devons payer de peine et misère.

Les barbiers de la ville ont haussé leurs prix à 65 cents pour une coupe de cheveux. On prétend qu'il y a menace d'épidemie de "bibites" si les hommes comme ils ont l'intention de le faire ne se font plus couper les cheveux qu'à tous les deux mois.

—o—

L'HERITAGE.—suite de p. 3

Il y a une âpre grandeur et beaucoup de vérité humaine dans son portrait de ce pauvre fou qui continuait à monter la garde autour du matériel abandonné par la Société française du Canal de Panama, pour le rendre un jour à M. de Lesseps.

La profonde humanité de tous ces récits touchera profondément les lecteurs de Ringuet.

Un ouvrage de 184 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: $1.25, par la poste $1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

En vente à la Librairie Loisirs

—o—

BELLE VICTOIRE.—de page 1

3e période: 9—Collège, Martha 3.05
10—Collège, Gauthier 9.45
11—Cliff, Byers 14.45

Punitions: Morissette, Bégin.

Grand Spécial!

300 Paletôts!

Vente de 300 paletôts de qualité avec chapeaux gratis

GRATIS...

Chapeau de 1ère qualité donné gratuitement ainsi:

AVEC PALETOT	CHAPEAU de
jusqu'à $35.00	$5.50
Au-dessus de $35.00	$6.50

PROFITEZ-EN

Le plus Grand Magasin de Hardes en Nouvel-Ontario

J.T. Paquette & FILS Limitée

Tél. 6-6641

84 sud, rue Durham

N'OUBLIEZ-PAS le programme C.K.S.O. éradié à tous les Vendredis à 7 heures